

# La prévoyance au service d'une transmission réussie



Albert Gallegos  
Juriste / MBA-HEC Unil

Membre adjoint de la direction

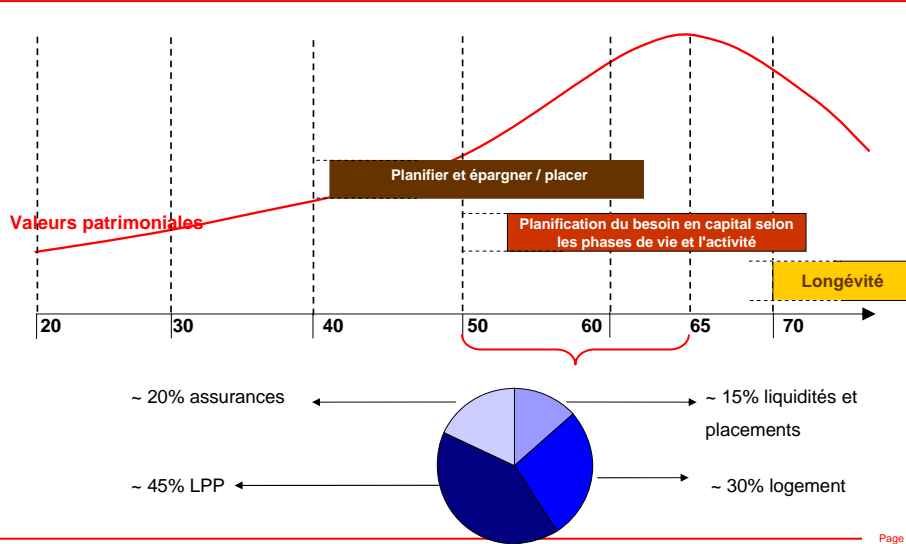
## Contenu

- 1) Le cycle de vie de l'entreprise et du chef d'entreprise
- 2) Constitution anticipée de la prévoyance et de la fortune
- 3) La planification financière privée: point de départ
- 4) Questions importantes à se poser
- 5) Conclusion

Page 3

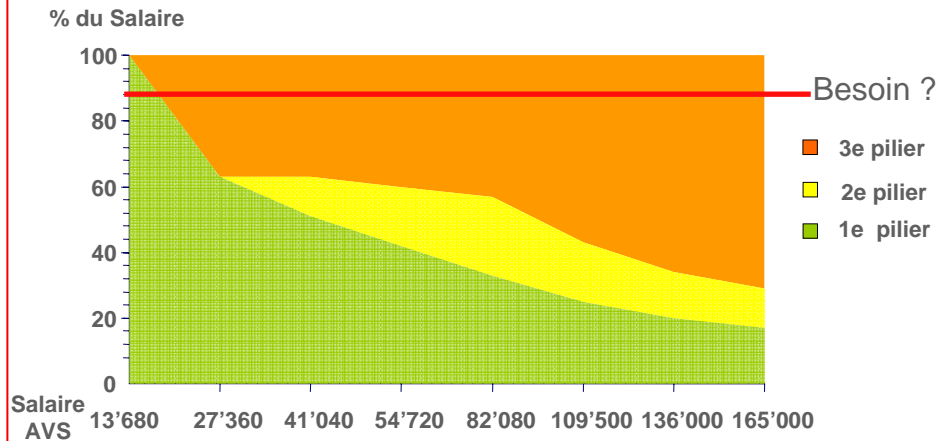
## Le cycle de vie de l'entreprise et du chef d'entreprise

# Allocation de la fortune: structure des capitaux et âge



# Constitution anticipée de la prévoyance et de la fortune

## Les prestations des 3 piliers



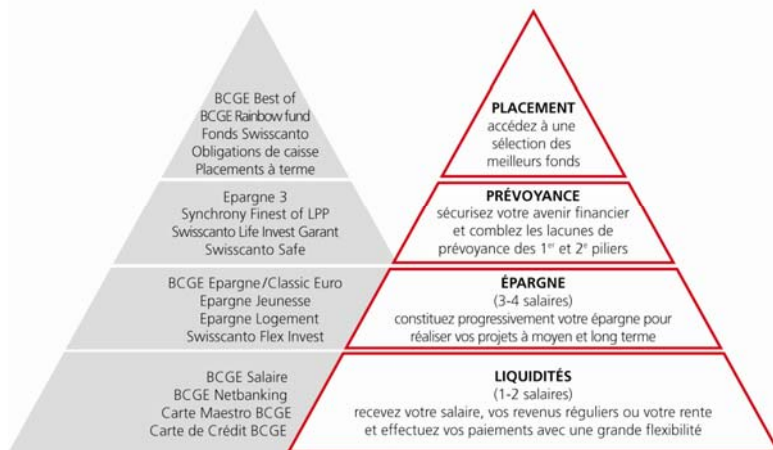
Page 7



## La planification financière privée: point de départ

# L'approche globale

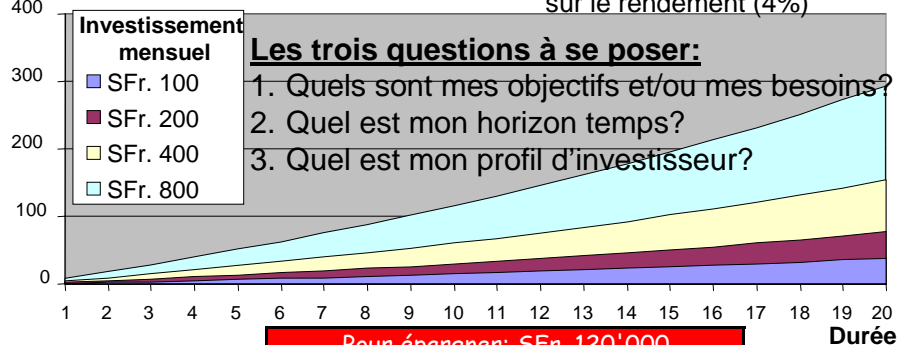
Pour chaque besoin une gamme de prestations BCGE simples et avantageuses



Page 9

# L'horizon-temps et le rendement

CHF Influence de la durée du placement sur le rendement (4%)



Pour épargner: SFr. 120'000	
Epargne par mois	Durée
1'807	5 ans (60 mois)
815	10 ans (120 mois)
488	15 ans (180 mois)
328	20 ans (240 mois)

Page 10

# Questions importantes à se poser

## Questions importantes à se poser...

- Comment atteindre à coup sûr mon objectif d'épargne tout en réduisant mes impôts?
- En tant que « chef d'entreprise », de quoi faut-il tenir compte dans la planification de ma prévoyance?
- Selon quels critères ma caisse de pension est-elle gérée?
- Combien percevrai-je si je suis frappé d'incapacité de gain?
- De quels moyens financiers disposerons-nous, mon partenaire et moi-même, à la retraite?
- Comment clarifier ma situation successorale et celle de mes enfants?

# Conclusion

## Conclusion: check-list des conseils

- La transmission d'une entreprise est une étape courante dans la vie de celle-ci.
- Le point de départ est une bonne planification et une définition claire des objectifs. Ceci suppose la mise au point d'un réel plan de transmission dont les différentes phases se déroulent dans un ordre rationnel.
- Une planification financière privée constitue pour le chef d'entreprise, l'introduction idéale au règlement de la transmission.
- Régler sa retraite le plus tôt possible permet de bénéficier d'une marge de manœuvre plus importante et de mieux se préparer psychologiquement à l'idée du transfert.
- En fonction de la taille de l'entreprise, la planification de la retraite devient fondamentale.

**Merci pour votre attention**